

**LYCEE CHAMPOLLION**  
1, cours Lafontaine  
38026 GRENOBLE CEDEX  
☎ 04 76 85 59 59

Service Intendance  
Poste 427  
marc.pizaine@ac-grenoble.fr

Grenoble, le vendredi 10 novembre 2017

Le Proviseur,

L'Agent comptable,

A l'attention des élèves et des  
familles du lycée,

## **NOTE CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À MARS 2018, LES TARIFS ET LES MODALITÉS DE RÉGLEMENT.**

Références : Conseil d'Administration du lycée le 2 octobre 2017.

### **I) ORGANISATION INTERNE DU SERVICE :**

. Les élèves déjeunent du lundi au vendredi inclus ;

. Les internes et les internes-externés prennent le petit-déjeuner du lundi matin au samedi matin inclus et le dîner du lundi soir au vendredi soir inclus ;

. Toute difficulté sociale, familiale ou financière doit être communiquée par les familles à Mesdames les Provisseurs Adjointes de l'établissement.

### **II) MODALITES D'ACCÈS AU RESTAURANT SCOLAIRE :**

☛ Les choix retenus en septembre 2017 sont valables jusqu'au 30/06/2018.

**AUCUN CHANGEMENT DE CATEGORIE NE SERA ACCEPTÉ EN COURS D'ANNEE.**

☛ Vous pouvez régler par télépaiement sur le site

<https://resto-scolaire.fr/champollion>

muni de vos loging et mot de passe directement sur le compte de l'élève.

Si vous n'avez pas reçu vos loging et mot de passe, ou si vous les avez perdus, merci de contacter les services de l'Intendance de l'établissement.

☛ **Les chèques**, à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée CHAMPOLLION, **seront remis** ou **envoyés** au Service Intendance accompagnés du coupon ci-joint (au verso)

**avant le 9 décembre 2017.**

Avec nos remerciements,

L'agent comptable,

Joëlle PONTON

Le proviseur,

Alain MATTONE

Tournez s.v.p. →

HEBERGEMENT ET RESTAURATION JANVIER A MARS 2018

TARIFS DES REPAS A LA CARTE		
10 repas	→	<b>44,20€</b>
20 repas	→	<b>88,40€</b>
<b>Soit 4,42€ l'unité</b>		

\* Les élèves inscrits aux repas à la carte apportent leur règlement à l'Intendance au fur et à mesure de leurs besoins. (N° de badge, NOM, prénom et classe au dos du chèque).

TARIFS AU FORFAIT : Du 1 <sup>er</sup> JANVIER au 31 MARS 2018	
Internat	<b>603 €</b>
Internat-Externé	<b>516,60 €</b>
Demi-pension au forfait	<b>198,90 €</b>

Les chèques libellés à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Champollion, seront remis ou envoyés au Service Intendance accompagnés du coupon ci-dessous.

Réédition de carte d'accès au restaurant scolaire (perdue ou cassée) → 7,75 € - TARIF 2018 -

À découper et à joindre au chèque :

----- ✂ -----

LYCEE CHAMPOLLION  
Intendance

**Période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Mars 2018**

NOM :

Prénom :

Classe :

N° du badge :

Qualité :

- Interne
- Interne-externé
- Demi-pensionnaire

Date :

Signature :